



# La Lettre du Solaire

Décembre 2010 / Vol 10 N°12

Publiée par CYTHELIA sarl,  
La Maison ZEN, Chef Lieu, F-73 000 Montagnole  
Tel+ 33(0)4 79 25 31 75 Fax+ 33(0)4 79 25 33 09  
Editeur: Alain Ricaud, [ar@cythelia.fr](mailto:ar@cythelia.fr), Rédaction : Mamadou Kane

---

## Sommaire

• <b>Editorial</b> .....	2	• <b>Nouveaux Programmes</b> .....	9
<b>Lettre ouverte à François Fillon</b> .....	2	<b>Emirats Arabes Unis</b> .....	9
• <b>Tendances mondiales</b> .....	3	Centrale solaire à Abou Dhabi .....	9
<b>Hausse malgré l'Allemagne ?</b> .....	3	<b>Brésil</b> .....	9
<b>Le coût arbitre la bataille des filières</b> .....	3	200 MW de centrales solaire en projet.....	9
<b>Le CPV enfin commercial ?</b> .....	4	• <b>Programmes PED</b> .....	9
<b>Marché des onduleurs en hausse</b> .....	4	L'offensive de Desertec .....	9
<b>11% d'énergie solaire globale ?</b> .....	5	• <b>Algérie</b> .....	10
• <b>Programmes nationaux</b> .....	5	Coopération avec le Japon .....	10
<b>Canada</b> .....	5	• <b>Technologies</b> .....	11
Coût d'un emploi solaire en Ontario.....	5	Marché de la recharge solaire de portable.....	11
<b>Etats-Unis</b> .....	6	Amélioration continue des rendements .....	11
Réforme favorable à la connexion au réseau .....	6	• <b>Compagnies</b> .....	12
<b>Espagne</b> .....	7	Dow Corning & Wacker .....	12
Le contre-exemple .....	7	Yingli Green.....	12
<b>Italie</b> .....	7	Solar-Fabrik ouvre une branche française.....	12
Raccordement d'une nouvelle centrale .....	7	EDF Energies Nouvelles .....	12
<b>France</b> .....	7	First Solar gèle son projet d'usine à Blanquefort	13
Publication du décret sur le moratoire... ..	7	• <b>Evénements</b> .....	13
... les professionnels broient du noir .....	8	Plan Bâtiment Grenelle .....	13
Enerplan soutient la concertation.....	9	Topten Eco .....	14



Publiée par CYTHELIA sarl,  
La Maison ZEN, Chef Lieu, F-73 000 Montagnole  
Tel+ 33(0)4 79 25 31 75 Fax+ 33(0)4 79 25 33 09  
Editeur: Alain Ricaud, [ar@cythelia.fr](mailto:ar@cythelia.fr), Rédaction : Mamadou Kane

## • Editorial

### Lettre ouverte à François Fillon

Monsieur le Premier Ministre,

En vous attaquant au sujet du photovoltaïque lors d'un conseil interministériel, vous venez de prouver d'une part que cette source d'électricité n'est plus un gadget et d'autre part qu'elle touche de nombreux domaines d'activité : les artisans électriciens et couvreurs, les bureaux d'études, les distributeurs, les collectivités locales, les agriculteurs, les « utilities », l'immobilier, l'armée, les banques, les assurances, et même une industrie naissante... quelque 20 000 emplois directement concernés.

Cependant la brutalité avec laquelle vous abordez le problème a mis KO debout l'ensemble de la profession. En 2007, lors du Grenelle certains attendaient un moratoire sur l'énergie nucléaire. En décembre 2010, votre gouvernement en décrète un sur l'énergie solaire. Mais pour vous à quel niveau l'objectif PV est-il donc réaliste ? Si la PPI qui fixe l'objectif à 5 400 MWh en 2020 n'est pas modifiée, ainsi que le couloir malthusien de 500 MWh par an retenu dans le rapport Charpin, alors vous pourrez dire au-revoir non seulement aux nouveaux entrants mais aussi aux acteurs historiques qui devront licencier.

L'exemple allemand (60 000 MWh cumulés en 2020) montre que votre objectif est faible: il faut qu'il soit largement dépassé. Avec des taux de croissance qui diminuent progressivement des 200% /an actuels à 30% /an on peut atteindre 15 000 MWh cumulés en 2015 et 45 000 MWh en 2020. Les citoyens auront dépensé 20 milliards d'euro et le secteur privé 40 milliards d'euro. Votre ministre de l'environnement Nathalie Kosciusko-Morizet a reconnu mercredi 22 « que l'objectif pour la France en matière d'énergie photovoltaïque n'était pas atteint et que la refonte en cours du dispositif a pour but de limiter le coût du photovoltaïque à 2 milliards d'euros par an pendant 20 ans... et elle ajoute « je comprends que le moratoire pose des problèmes aux installateurs. Moi, j'aurais voulu qu'on puisse faire le tri entre les bons projets et les moins bons projets. Juridiquement ce n'est pas possible... »

Certes, nous partageons votre haut le cœur quant à la bulle spéculative qui s'est emparée du secteur, mais à qui la faute ? Il est très étonnant que les tarifs, le crédit d'impôt, les avantages fiscaux (ISF et

IR via TEPA / Dutreil) aient mis autant de temps à être modifiés par votre gouvernement. Depuis deux ans, nous répétons qu'une révision tarifaire semestrielle basée sur la baisse des coûts ne serait pas choquante, car elle laisserait la visibilité aux investisseurs, sans favoriser les spéculateurs. Cette erreur de pilotage retombe aujourd'hui sur tous, sans distinction. Fin 2008, le « syndrome espagnol » a mis par terre 30 000 emplois en moins de trois mois à cause d'une gestion top brutale de la modification tarifaire.

**Après toutes nos mises en garde, allons-nous revivre ce cauchemar en France ?**

Ce qui est remis en question dans le rapport Charpin c'est l'objectif de croissance de la filière photovoltaïque française. Si la France veut faire partie des meilleurs en ce domaine comme l'a indiqué le Président de la République en Juin 2009, nous sommes vraiment à risque à partir du moment où l'instabilité règne et où l'objectif est malthusien. En outre, le bridage du marché qu'implique le respect d'objectifs caducs, ne permettra ni de faire éclore la recherche, ni de développer l'outil industriel solaire français.

Si le moratoire a pour objectif de détruire les projets spéculatifs de la file d'attente, en particulier ceux ayant des TRI exagérés grâce aux anciens tarifs, - objectif très pertinent dans le but de diminuer la pression sur la CSPE -, qu'on nous le démontre précisément, parce que pour l'instant, nous pensons que les perdants sont les entreprises et les industriels eux-mêmes.

Il ne résoudra pas le problème du coût des projets opportunistes des grands opérateurs actuellement en file d'attente. Nombre de participants à la réunion du 20 décembre ont été surpris de découvrir une deuxième file d'attente, directement gérée par RTE, filiale d'EDF en charge des réseaux haute tension, en grande partie remplie au cours du deuxième semestre 2010 avec 41 projets de grandes centrales totalisant 1 300 MWh. Depuis deux ans, nous demandons la transparence totale sur les files d'attente. De même que le CEA a été scindé en entités distinctes pour éviter les conflits d'intérêt (création de l'IPSN entre autres), il faut sortir la gestion de la file d'attente d'EDF ou de toute autre entreprise privée. Est-ce à la CRE de gérer cette question ? En tant qu'actionnaire d'EDF, il appartient au gouvernement de faire le ménage dans cette pieuvre tentaculaire qui est à la fois le promoteur de deux réacteurs EPR et le « leader » du photovoltaïque français via sa filiale EDF-EN.

Si comme l'a dit le président Sarkozy, « nous sommes la dernière génération à pouvoir faire quelque chose d'utile avant la catastrophe », et dans le même temps

« nous devons devenir leader des énergies décarbonées sans rien abandonner de notre avance sur le nucléaire »... entre énergies fossiles dangereuses et énergies renouvelables durables, il faudra bien choisir un jour, et gouverner c'est choisir. Si nous installons 45 000 MWc de PV d'ici 2020, il n'y a plus besoin d'EPR. Nous demandons aussi la transparence des coûts comparés et des emplois créés du nucléaire et des renouvelables.

Quant aux centrales au sol, pour mettre fin au scandale du tarif qui pèse sur l'ensemble de la CSPE au profit de quelques grosses entreprises privilégiées, le gouvernement serait bien inspiré de suivre le modèle américain du « Power Purchase Agreement » où les opérateurs négocient le tarif de gré à gré, permettant d'aller aux coûts les plus bas. Bien sûr ce système est incompatible avec un tarif vert : c'est l'obligation d'un pourcentage d'énergies renouvelables qui s'impose pour ce type de centrales.

Dans l'immédiat, même en réduisant de façon drastique la part des centrales au sol, vous n'empêchez pas EDF et ses filiales de continuer de faire régner leur loi et leurs marges dans le domaine des installations domestiques au détriment des petits installateurs indépendants qui eux, vendent beaucoup moins cher auprès des particuliers.

Nous souhaitons aboutir à des décisions qui ne cassent pas la dynamique, en particulier :

- Laisser les collectivités territoriales avancer dans leurs projets et leurs appels d'offre : on ne peut pas les taxer de spéculateurs ; ceci devrait passer par une limite des projets maintenus non pas à 3 kWc, mais à 36 ou 50 kWc.
- Autoriser les projets dont le producteur est propriétaire du bâtiment
- Autoriser les projets où l'exploitant définitif est le même que celui qui a déposé sa demande
- Autoriser les projets de construction (le neuf)
- Continuer à baisser tarif et crédit d'impôt, régulièrement et de façon prédictible dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

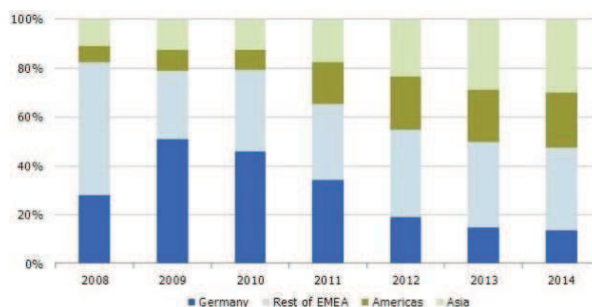
Mais de grâce, n'attendez pas le 8 Mars pour mettre en œuvre votre nouvelle politique. Les temps sont comptés, de petites entreprises meurent, nous comptons sur vous pour qu'elles soient entendues.

Enfin, en tant qu'acteur historique du photovoltaïque français, je voudrais dire que je suis profondément blessé par la façon dont les entrepreneurs des éco-industries sont traités: après indifférence et ignorance, faut-il maintenant que nous, acteurs qui sommes tous ensemble délégitimés, nous assumions les conséquences de la gestion de l'Etat ?

AR

## ● Tendances mondiales

### Hausse malgré l'Allemagne ?



Les analystes persistent et signent. Le marché global du solaire PV devrait connaître une hausse à deux chiffres en 2011, totalisant 19 GW, selon les prévisions d'*IMS Research*. Bien que le plus grand marché mondial, l'Allemagne, soit donné à la baisse, le secteur serait tiré par une douzaine d'autres marchés nationaux, existants ou nouveaux. Selon des chiffres affinés au début de ce mois par l'analyste PV, sur la base d'une nouvelle enquête auprès des fabricants de cellules, modules, onduleurs ainsi qu'auprès des principaux intégrateurs, la capacité installée minimale dépassera 16 GW. Ces derniers résultats s'appuient également sur la modélisation de la demande de plus de 60 marchés. Les installations de cinq de ces marchés à elles seules seront supérieures à 3 GW, les plus solides étant l'Italie et les Etats-Unis, ainsi que les marchés émergents d'Europe de l'Est et d'Asie. Malgré la concentration de la demande actuelle sur une poignée de pays, le marché reste toutefois très diversifié. L'analyste a identifié 18 marchés qui vont installer au moins 100 MW en 2011, contre seulement 8 en 2009. Cette évolution est très encourageante pour l'industrie, grandement handicapée par la dépendance vis-à-vis d'un ou deux marchés et fragilisée par toute modification de schéma de subvention. La part du marché allemand, qui devrait se situer à 46% en 2010, va continuer de chuter et sera en 2011 à moins de 35%. Au contraire, les Etats-Unis et l'Asie vont voir leurs parts croître et ces régions devraient être les leaders d'ici à cinq ans. Au-delà de cette date, les prévisions donnent pour les quatre prochaines années, une croissance de la capacité de 100 GW.

Source *Electric Light Power*, le 01/12/2010

### Le coût arbitre la bataille des filières

Le rendement et les marges, tels sont les axes de la contre-offensive du silicium multicristallin (mc-Si) pour juguler l'avancée des films minces qui gagnent régulièrement des parts de marché, selon l'analyste *Lux Research*. Face au retour des pressions tarifaires, les fabricants ont dû se focaliser à nouveau sur la réduction des coûts et l'optimisation du rendement pour maintenir leurs marges bénéficiaires. Les progrès